

Olivia Polski à Montréal pour valoriser l'action de Paris en faveur du commerce de proximité

Du 21 au 22 mars, Montréal accueille les rendez-vous internationaux de la francophonie en management public et organisation du commerce. Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris, est intervenue à cette occasion devant les élus locaux canadiens pour valoriser les dispositifs parisiens de lutte contre la désertification commerciale, la vacance et la mono activité.

Paris a mis en place depuis 2001 de nombreux dispositifs innovants, pour soutenir l'artisanat et le commerce de proximité. Plusieurs d'entre eux ont servi d'exemple, en inspirant des dispositifs nationaux ou en étant repris par d'autres collectivités locales.

Cette action volontariste rayonne aussi à l'international, comme en témoigne cette semaine la place accordée à Paris dans les rendez-vous internationaux de la francophonie en management public et organisation du commerce, qui se tiennent à Montréal. Olivia Polski est intervenue à l'occasion d'une table-ronde animée par François Souty, professeur associé à la Faculté de Droit de l'université de la Rochelle, expert à l'OCDE et à la CNUCED, en présence de Martine Pinville, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie Sociale et Solidaire, de Marc-André Gaboury, Conseil de Ville, arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et de Francis Palombi, président, Confédération des commerçants de France.

« Le risque d'uniformisation des grandes métropoles mondiales et la question de la désertification commerciale en centre-ville sont devenus des préoccupations majeures dans plusieurs pays et il convient de partager nos expériences et nos bonnes pratiques en la matière », témoigne Olivia Polski, présente à Montréal pendant deux jours.

« La vitalité de l'artisanat et du commerce conditionne non seulement la qualité de vie des habitants, l'accès à l'emploi et l'attractivité d'une ville, mais elle concourt aussi au maintien du lien social, à l'animation des quartiers, à la perception de sécurité ainsi qu'au sentiment d'appartenance à un territoire », a-t-elle fait valoir sur place.

L'adjointe à la Maire a ainsi détaillé devant ses homologues les actions engagées par Paris et les résultats constatés. Parmi elles : les protections du commerce et de l'artisanat dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, la pérennisation et le développement de nouveaux services pour nos

marchés alimentaires dans le cadre du renouvellement des délégations de services publics, ou encore les opérations Vital'Quartier 1 (2004-2015) et Vital'Quartier 2 (2008-2021).

« Ces dernières ont déjà permis de sauvegarder 33.000m² de commerces de proximité, en leur attribuant 93M€ d'avances remboursables, dont 50M€ ont d'ailleurs déjà été remboursés. Sur les quartiers concernés, la vacance commerciale a baissé de 7% et la mono activité de 27%, tandis que le nombre de commerces a progressé de 14%, dont 85% de commerces spécialisés : épiceries fines, fromageries, produits bio, etc », a-t-elle énuméré.

Olivia Polski a aussi énoncé les prochains chantiers prévus dans ce domaine, notamment « la création d'une structure de coopération des bailleurs sociaux pour la commercialisation de leurs 6.000 locaux en pied d'immeuble ». « Cette structure constituera la porte d'entrée pour les commerçants recherchant un local sur l'ensemble du territoire parisien et sera chargée des attributions commerciales, en lien avec les Maires d'arrondissement et les représentants des professionnels », a-t-elle détaillé.

Paris mettra aussi en œuvre dans les prochains mois un Contrat de Revitalisation artisanale et Commerciale, sur douze périmètres. Ce dispositif, rendu possible par la loi Pinel, donne à la Ville la possibilité d'acquérir plus facilement des locaux pour y installer des commerces, de l'artisanat ou des services de proximité. Paris sera ainsi la première ville de France à l'expérimenter et y allouera un budget de 37M€ sur 12 ans.

Lors de ces échanges, Olivia Polski s'est par ailleurs montrée très intéressée par le modèle québécois de Société de Développement Commercial (SCD), un partenariat public-privé qui a démontré ses effets outre-Atlantique dans le soutien aux commerces de proximité et dont elle souhaite que Paris puisse s'inspirer.

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61